VILLE
Le Passage d'Agen
Lot et Garonne

Le magazine de la vie passageoise – n°34 – Novembre 2009

LE PASSAGEOIS

www.ville-lepassage.fr

HOTEL DE VILLE
B.P. 7 - Place du Général de Gaulle - 47520 LE PASSAGE D'AGEN - Tél. : 05 53 77 18 77 - Fax : 05 53 98 14 77

EDITORIAL

Développement durable : "*répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs*" (Rapport Brundtland 1987).

A l'instar des préconisations du « Grenelle de l'environnement » visant à définir de nouvelles actions pour assurer un développement durable en France, nous avons aussi souhaité inscrire notre commune dans cette démarche.

Pour marquer notre réelle volonté d'intégrer cette dimension environnementale dans la gestion communale, nous avons décidé la réalisation de bâtiments publics ayant recours aux énergies renouvelables et notamment à l'énergie solaire (bibliothèque médiathèque, école René Bétuing, salle de tennis de table).

Toujours dans notre souci d'impulser une politique de développement durable, le Conseil Municipal a adopté deux délibérations visant à des exonérations fiscales particulièrement attractives concernant les logements anciens et neufs (voir p. 4 et 5).

Enfin, la commune apporte une aide financière supplémentaire aux bailleurs sociaux dès lors qu'ils s'engagent dans une démarche de politique environnementale et de développement durable quant à la conception des bâtiments et le choix des équipements en limitant les consommations d'énergies fossiles, réduisant ainsi considérablement les charges locatives en matière de consommation énergétique.

Désormais, le processus visant à concilier écologie, social, économie et qualité d'environnement, est en marche. Entreprises, administrations, société civile, tous les acteurs de la société d'aujourd'hui ont un rôle à jouer pour préparer l'avenir à moyen terme.

Nous avons un devoir d'exemplarité pour les générations qui arrivent. Sachons agir dès à présent.

Jean Barrull
Maire du Passage d'Agen

Le Passageois – le magazine de la vie passageoise

Directeur de la publication : Jean BARRULL
Conception et rédaction : Annick Valabrègue
Commission Communication
Conception graphique et mise en page :
Place Publique - Toulouse
Crédit photos : Ville du Passage,
Patrick Biringer, Pascal Alvarez

Impression : Imprimerie SNI - Le Passage d'Agen
Imprimé en France – Imprimé sur papier recyclé
Tirage : 5000 exemplaires
Distribution : Services Municipaux

AU SOMMAIRE

P. 3
AU FIL DES JOURS
– Forum des assos
– Semaine bleue
– Fil rouge : l'inde de retour
– De la plume au fusain
– Concours des Maisons Illuminées
– Fête des Seniors
– Vœux 2010

P. 4 - 5
ZOOM
– Développement durable :
Performances énergétiques,
Production d'énergie non polluante
– Exonérations fiscales
– Rénovez pour louer solidaire

P. 6
JEUNESSE
– Semaine du goût
– Cantines scolaires
– Rosette : inscriptions et mode d'emploi

P. 7
PETITE ENFANCE
SENIORS - SOCIAL
– Aire de jeux de Ganet
– Dépose-vélos
– Tisanes littéraires
– Trisomie 21

P. 8
CULTURE
– III^{ème} édition du Forum des assos
– La BD fait son show
– Trois assos
– Fin 2009 : les divertissements se succèdent

P. 9
SPORT
– Le PJU

P. 10
TRAVAUX
– La bibliothèque médiathèque
– Ecole de musique
– Rue Victor Duruy
– L'avenue de Gascogne à pied
– Ralentisseurs
– Voirie

P. 11
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
– Théophile de Viau : un gymnase tout neuf
EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

P. 12
LA MAIRIE À VOTRE SERVICE
– Recensement de la population > Objectif 2010 : 10 000 !
EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

FORUM DES ASSOS
Une animation majeure dans la vie associative Passageoise

Samedi 19 Septembre, le Centre Culturel municipal a accueilli la 3éme édition du Forum des Associations Passageoises.
C'est en 2007, à l'initiative des associations du centre culturel que ce forum est né. En 2008, cette manifestation a été reconduite avec le soutien de la municipalité. Les associations de la ville toujours plus nombreuses souhaitaient participer et se rassembler. Cette 2éme édition avait été un vrai succès.
Préconisée en 2008, la proposition d'élargir ce forum aux associations sportives a donné une dimension supplémentaire à ce forum d'autant que les sportifs ont majoritairement répondu présents.

SEMAINE BLEUE
« Pour vivre ensemble nos âges et nos cultures, restons connectés ! »

Lancée en 1951, la désormais bien connue « Semaine Bleue » est la Semaine Nationale des Retraités et Personnes Agées. Cet évènement vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur le rôle et la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle mais également sur les difficultés que les personnes âgées rencontrent. Partout en France, des rencontres s'organisent et illustrent un thème défini retenu. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à cette occasion a organisé une rencontre inter générations à Rosette, mercredi 21 octobre dernier où tous les retraités qui le souhaitaient été invités a une après midi « contact » avec la jeunesse Passageoise à travers les habitués du Centre de Loisirs de Rosette. Une mise en relation pour rompre la spirale de l'isolement et de la solitude pour certains, qui frappent trop souvent les plus âgés et les jeunes aussi. Tout ce petit monde a chanté, dansé, joué, échangé et dialogué et même goûté ensemble.

FIL ROUGE : RETOUR DE L'INDE

Après quelques mois de séparation, nos jeunes passageois sont de retour, rentrés depuis septembre avec une forme de Maharaja.
Ils nous ont conviés à leur Assemblé Générale qui s'est tenue le samedi 17 octobre. Ils ont pris le temps de faire un bilan de cette année d'existence, riche en activités, en rencontres et en partage. Ils ont exposé les différents axes de développement de leur structure associative « le Soleil dans l'Objectif » après cette année d'expatriation ; le but étant encore et toujours le développement social et interculturel, lier les communautés, développer la solidarité et partager les envies pour réaliser les rêves. Des partenariats sont déjà en projet avec Rosette, avec les écoles, avec la commune, des expositions, des conférences, des ateliers, repas, danses, soirées, tout un programme solidaire en construction, et pourquoi pas la rencontre et la venue d'indiens directement concernés par les difficultés des castes, des femmes et des enfants pour qu'ensemble, nous puissions trouver les vrais axes d'une solidarité constructive à travers une ouverture culturelle.

DE LA PLUME AU FUSAIN

Patrick Biringer, journaliste bien connu de notre rive gasconne a couvert avec professionnalisme les évènements de notre vie locale pendant trois ans. Hélas pour nous tous, il arrête son activité professionnelle ce mois-ci…
La commune profite donc de ce numéro pour lui souhaiter une excellente retraite.
Mais l'homme a d'autres talents : sans nul doute, Patrick consacrera du temps à son art car après avoir lu les colonnes nous pourrons encore voir les toiles. En tout cas, c'est toujours avec plaisir que la commune accueillera ses œuvres car si « le caractère se forme dans le tumulte du monde, le talent se développe dans la retraite » (Goethe)
Bonne continuation Patrick

CONCOURS D'ILLUMINATIONS

A l'approche des fêtes de fin d'année, la commune du Passage organise le Grand Concours d'Illuminations qui se déroulera **du 12 décembre 2009 au 10 janvier 2010.**
Ce concours gratuit s'adresse aux particuliers et commerçants de la commune. Les inscriptions ouvertes depuis ce début novembre 2009 se clôtureront le 07 décembre 2009.
Tous les participants au concours 2008 vont recevoir un courrier accompagné du bulletin d'inscription et du Règlement du concours pour 2009.

Expo photo

Le Photo club Passageois expose tout le mois de novembre dans le hall de la Mairie, les photos de l'édition 2008 de ce concours.
Les nouveaux participants désireux de s'inscrire peuvent le faire directement au Service Culturel de la Mairie
Tél : 05 53 77 18 76

FETE DES SENIORS

Elle aura lieu le 24 janvier 2010 à partir de 14h à la Salle du Tennis du Complexe sportif Saint Germes comme l'an passé. Au programme : animation avec l'Ecole de Musique, chanson cabaret et magie. Goûter, champagne et bon moments à déguster !

LES VŒUX 2010
Janvier est le mois de tous les vœux.

Monsieur Le maire invite ses administrés à noter ces dates dans les agendas :
le 12 janvier pour les vœux à la population
le 15 janvier pour les vœux aux associations
le 22 janvier pour les vœux aux entreprises

DEVELOPPEMENT DURABLE : UNE DEMARCHE VOLONTARISTE MUNICIPALE

La municipalité a souhaité s'inscrire dans une démarche volontariste de développement durable ; démarche qui revêt deux aspects :
- un rôle d'exemplarité avec la construction de bâtiments recourant aux énergies renouvelables,
- un rôle d'incitation auprès des administrés avec des exonérations fiscales particulièrement attractives

Construction de bâtiments recourant aux énergies renouvelables

En avril 2009 a débuté la construction d'une **bibliothèque médiathèque dotée de panneaux photovoltaïques** (capteurs d'énergie radiative du soleil destinée à produire de l'électricité) dont la production d'électricité sera ensuite vendue à EDF afin de la réinjecter dans le Réseau de Distribution Public. Un vrai choix qui repose sur la volonté de produire une énergie non polluante, revendue à EDF et réduira ainsi indirectement la facture d'électricité de la Commune.
Dans une démarche similaire, est programmée la poursuite des travaux de réhabilitation de l'école René Bétuing par une deuxième puis une troisième phase de travaux, prévoyant la réalisation de galeries piétonnes couvertes destinées à relier les bâtiments. **Ces galeries intégreront des panneaux photovoltaïques** sur un concept similaire à celui initié à la bibliothèque médiathèque.

La commune poursuit cette démarche de développement durable dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension de la **salle de tennis de table** où l'accent a été mis sur la performance énergétique du bâtiment sur le toit duquel seront également intégrés **des panneaux solaires destinés à la production d'eau chaude** nécessaire pour les douches et sanitaires de cette salle de sport.

Exonérations fiscales

Le Conseil Municipal lors de sa réunion du 21 septembre 2009 a adopté deux délibérations visant à exonérer à hauteur de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont les propriétaires se seraient engagés dans cette voie pour leur logement. Ces deux délibérations concernent les logements anciens achevés avant le 1er janvier 1989 et les logements neufs achevés à compter du 1er janvier 2009.

Logements anciens : Ils bénéficient d'une exonération de la taxe foncière de 50 % pour une durée de 5 ans lorsqu'ils ont fait l'objet par le propriétaire de dépenses destinées à économiser l'énergie *(chaudière à basse température ou à condensation, matériaux d'isolation thermique et appareils de régulation de chauffage, pompes à chaleur, équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergies renouvelables ou des pompes à chaleur, équipement de raccordement à un réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou par des installations de cogénérations, équipements de récupération des eaux pluviales)*. Ces dépenses doivent être d'un montant supérieur à 10 000 € au cours de l'année précédent l'année

d'application de l'exonération ou d'un montant supérieur à 15 000 € au cours des 3 années précédent l'année d'application de l'exonération. Elles doivent avoir fait l'objet d'une facture d'entreprise ou de constructeur et d'une déclaration auprès du service des impôts, avant le 01.01 de l'année au titre de laquelle l'exonération est applicable, comportant tous les éléments d'identification du logement y compris sa date d'achèvement.

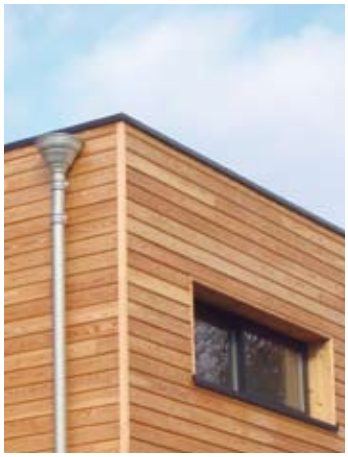

Logements neufs : Ils bénéficient d'une exonération de la taxe foncière à concurrence de 50 % pour une durée de 5 ans lorsqu'ils présentent une performance énergétique élevée (conditions fixées dans un décret à paraître). *(Cette disposition concerne les logements répondant au moins à la norme BBC « Bâtiment Basse Consommation » tant que cette norme ne sera pas obligatoire, puis les logements dont la consommation d'énergie primaire est inférieure à la quantité d'énergie qu'ils produisent à partir de sources renouvelables « bâtiments à énergie positive »).* Cette exonération vient se cumuler avec l'exonération de 2 ans de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions neuves. Les propriétaires concernés doivent déposer auprès du centre des impôts avant le 01.01 de l'année au titre de laquelle l'exonération est applicable, une déclaration comportant tous les éléments d'identification des biens et justifier que la construction remplit les critères de performance énergétique demandés.

Réduction de charges locatives

Lors de sa séance du 19 mai 2008, le **Conseil Municipal** a décidé au titre de sa politique environnementale et de développement durable, d'apporter une aide financière complémentaire sous forme de régime d'aide complémentaire d'un montant de 1000 € par logement au bénéfice des bailleurs sociaux qui s'engagent dans une démarche de performance énergétique *(conception des bâtiments permettant la réduction sensible des besoin de chauffage, choix des équipements et utilisation des énergies renouvelables telles que « bois » et « solaire » permettant de limiter les consommations d'énergies fossiles)*. Cette démarche de performance énergétique permet notamment **la réduction des charges locatives pour les occupants et résidents**.

Rénovez pour louer solidaire

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans dans l'Agenais et **vous souhaitez réaliser des travaux pour le mettre en location ?**

Profitez des aides accordées par le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais, en partenariat avec votre commune, la Communauté d'Agglomération d'Agen, l'Agence nationale de l'Habitat, le Conseil Général et le Conseil Régional à travers un dispositif de subventions et de conseils techniques.

Rénovez votre logement principal pour faire des économies d'énergie

Vous êtes propriétaire occupant ?
Vous pouvez également bénéficier d'aides pour améliorer votre logement grâce au Programme d'Intérêt Général de lutte contre la précarité énergétique, valable sur l'ensemble du département de Lot et Garonne

Le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais et l'Agence Nationale de l'Habitat ont missionné le **PACT Habitat et Développement de Lot et Garonne** pour vous accompagner dans votre projet. **Cette assistance est gratuite.**

Renseignements
05 53 77 35 00 ou
ortola.pact-hd47@wanadoo.fr
et retrouvez plus d'info dès **le 15 novembre 2009** sur
www.renover-en-agenais.com

ROSETTE
Réservations et mode d'emploi

Pour chaque période de vacances scolaires, les inscriptions s'effectuent au Centre Communal d'Action Sociale :
Pour les familles passageoises : les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi de 13h30 à 18h, 3 semaines avant la date du premier jour de vacances

Pour les familles non passageoises : les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi de 13h30 à 18h, 1 semaine avant la date du premier jour de vacances.

Pour tous renseignements complémentaires :
05 53 68 21 76 jeudis et vendredis matins de 9h à 12h

SEMAINE DU GOUT
l'Union Européenne au menu

Depuis plus de deux décennies, la semaine du Goût a permis d'éveiller des millions d'enfants à la diversité alimentaire à travers des leçons de goût dispensées dans de nombreux établissements scolaires. Cette année le thème retenu était la découverte de l'Europe à travers des petits déjeuners. Les animations organisés en collaboration avec la Maison de l'Europe dans les écoles maternelles et primaires Passageoises se sont donc articulées autour de quatre petits déjeuners typiques à quatre pays d'Europe : l'Allemagne, l'Espagne, la France et le Royaume Uni. Les enfants ont participé à des ateliers sur le goût et l'odorat et se sont vu remettre à l'issue ces animations, un passeport récapitulant les recettes de petits déjeuners, des jeux et des informations sur les vingt-sept pays constituant l'Union Européenne.

CANTINES SCOLAIRES
du bon, du frais, du bio...

Le contrat de fourniture des repas pour les cantines scolaire et pour le Centre de loisirs de Rosette a expiré le 30 octobre 2009. Ces repas étaient confectionnés par la société Scolarest dans la cuisine centrale de la Ville d'Agen. A cet égard, la Ville d'Agen a proposé aux communes de Bon Encontre, de Nérac et du Passage d'Agen toutes trois liées à cette même société, d'adhérer à un groupement de commande. Groupement auquel la Ville du Passage d'Agen a décidé d'adhérer lors de sa séance du conseil Municipal du 30 mars 2009. Coordonnatrice, la Ville d'Agen a relancé ce marché de restauration collective et l'a attribué à la société Avenance sous forme d'un marché à bons de commandes d'une durée d'un an renouvelable trois fois. Cette prestation a débuté à compter du 1er novembre 2009. Le prix du repas livré ressortant à 3,274 € TTC. L'élaboration de ce marché a pris en compte les recommandations et préconisations formulées dans le cadre du plan national « Nutrition Santé », le respect de la saisonnalité des produits, la priorité accordée aux produits frais, le recours à des filières courtes d'approvisionnement s'inscrivant de la sorte dans une démarche de développement durable.
De plus, à l'initiative de la Commune sont introduits dans la confection des repas, des produits issus de l'Agriculture Biologique (AB) à hauteur de 20 % des produits composant le repas.

AIRE DE JEUX DE GANET
Honte !

Trois mois seulement après son inauguration, l'aire de jeux de Ganet a été fermée pour vandalisme, insécurité et insalubrité. Cet espace dédié aux tout-petits accompagnés des mamans et assistantes maternelles en nombre dans le quartier est très rapidement devenu le lieu de défouloir de plus grands : portail défoncé, structures enfantines cassées, bancs marqués et tailladés au couteau, glissade en vélo sur le revêtement spécial et traces de pneus, mégots, bouteilles d'alcool aux abords… Nous sommes furieux de constater de tels actes d'incivilité. Nous devions installer des cages de foot sur le terrain adjacent à l'aire de jeux mais si de tels dégâts doivent être commis à nouveau à quoi bon ? Bien sûr les travaux de remise en état ont été effectués mais nous invitons les riverains à alerter les élus et services municipaux en signalant la présence des fauteurs de troubles.

DEPOSE-VELO
Des « fées » à votre service

Vélo trop vieux, trop petit, inutile, en mauvais état, encombrant ? Faites-en don à L'association « Fées du Sport » et agissez pour ceux qui en ont vraiment besoin…

La municipalité a souhaité participer à l'action de cette association agenaise qui récupère les vélos dont vous voulez vous débarrasser, les remet en état et surtout les redistribue gratuitement à des femmes, des hommes ou des enfants après un petit entretien sur leur projet professionnel, sportif, personnel et qui nécessite un vélo pour se déplacer.
Avant la fin de l'année, les vélos récupérés sur la commune et réparés, seront ré attribués à des Passageois et Passageoises.
Renseignement : CCAS Mairie – 05 53 77 40 88 ou 06 73 49 28 84

TISANES LITTERAIRES
la reprise

C'est à la bergerie de la ferme d'Estrades, tous les jeudis de 15h à 17h que ces rencontres littéraires ont lieu. Ouvert à tous, ces rencontres dirigées par Madame DEJOIE, psychologue, ont pour but le travail de la mémoire sur des thèmes variés : lectures, écriture, cuisine, vécus, dialogues…
Durant l'année 2008/2009 les participants ont écrits un livre commun : « Le fantôme de la Bergerie », disponible à la bibliothèque municipale de la mairie.
Pour s'inscrire : CCAS Mairie – 05 53 77 18 61

TRISOMIE 21
Journée nationale

A l'occasion de cette journée, l'opération « Petits déjeuners» organisée depuis 2004 sera reconduite sur plusieurs communes de l'Agglomération Agenaise et notamment le Passage d'Agen. Elle consiste, pour les personnes porteuses de trisomie 21 aidées de leur famille, amis et de nombreux bénévoles, à livrer des petits déjeuners au domicile de personnes ayant passé commande au préalable.

Pour l'autonomie des personnes porteuses de la Trisomie 21
Pour aider cette association, la commune n'a pas hésité à relayer l'information le plus largement possible et invite les Passageois à commander avant le 13 novembre et déguster des petits déjeuners tout droit venus et offerts par une enseigne de la restauration rapide bien connue et appréciée des plus jeunes. La totalité des recettes étant reversées à l'association. Les bons de commandes de ces petits déjeuners sont à disposition dans tous les bâtiments communaux : écoles, halte-garderie, crèche, relais des assistantes maternelles, centre aéré de Rosette, club de l'Age d'Or, foyer de Burges, centre communal d'action sociale, accueil Mairie, Régie des Eaux, service scolaire - associations, Centre culturel, Complexe sportif, Police municipale, services techniques).
Pour plus d'info : 05 53 87 71 26
ou 06 70 23 43 94

EN NOVEMBRE : LA BD FAIT SON SHOW !

Les 14 et 15 novembre prochain, la cinquième édition du Festival de la Bande Dessinée aura lieu au Centre Culturel.
Mais cette année, c'est dès le lundi 9 novembre que la BD se découvrira avec une exposition de planches des dessinateurs Htonton, Dumontheuil, Pendanx, Jeronimus et Couleur Direct et celles toutes aussi intéressantes des élèves d'une classe de CM2 de l'école Edouard Lacour.
Samedi 14 à 11h30 : vernissage de l'expo du concours de dessin des associations sur le thème de la science fiction.
Dimanche 15 dès 10h : journées dédicaces, expo de planches, concours, animations…

Liste des Auteurs (20) présents :

Nicolas Dumontheuil, « Le landais volant »,Pdt d'honneur
J-Denis Pendanx, « Jeronimus »
O. Dauger, « Ciel en ruine »
DZACK, « Les blondes »
C. Gibelin, « Les ailes de plomb »
E. Lambert, « Flor de Luna »
Mic, « Ma vie de Wouf »
A. Guillard, « Valentine »
J. Derenne, « La reine Margot »
M. Moreno, « Le régulateur »
B. Loth, « Ermo »
B. Lacou, « Une vie pour un canal » (canal du midi)
Sully, « Le gorille bleu »
F. Médrano, « Etrange »
J-Luc Sala, « Cross fire »
F. Marchat, « les bonnes blagues de Pluton »

Les Locaux :

H. Tonton, « Armandis »
STRÖM, « La banda »
J-Philippe Baradat, « HELLHEIM »
Chambo, la famille Bale « Buffalo bale »

IIIÈME EDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS : UN SUCCÈS !

Samedi 19 Septembre, c'est déroulée au Centre Culturel la 3éme édition du Forum des Associations Passageoises.

Cette année et pour la première fois, les sportifs sont venus grossir les rangs de ce rendez-vous de rentrée en répondant majoritairement présents.
Beaucoup de choses étaient à découvrir et les petits malins qui sont venus en ont été de leur déplacement : expos, démonstrations, initiations de peinture, photos, dessins, danse, prises de vue, peinture au couteau, dessin, judo, rugby, Yoga, trampoline, tennis de table, basket…
Toujours fidèles à informer et sensibiliser le grand public, les pompiers étaient aussi là avec des véhicules de secours (anciens et récents), démonstration et initiation aux gestes de 1er secours et même l'exposition d'un planeur avec possibilité de baptêmes.
Mrs Bourden et Elherro, ont réalisé lors de démonstrations de peinture et de dessin réalisées tout au long du Forum, deux œuvres qu'ils ont offert en organisant une tombola réservée aux exposants. Mesdames Garidou et Seghezzi, heureuses gagnantes de ce tirage au sort, sont reparties avec des tableaux signés des maîtres.
Tous les bénévoles et exposants de cette manifestation se sont joyeusement retrouvés en fin de journée autour d'un repas grâce à la présence du pôle restauration tenu par deux comités des fêtes passageois.

TROIS ASSOS

Trois bonnes raisons de découvrir leur travail

Les trois associations la Palette d'Or, la Palette Passageoise et Passage Accueil, se sont réunis à la Ferme d'Estrades le premier week end d'octobre pour proposer au public deux jours consacrés à la peinture à l'intérieur et grâce au beau temps, aussi à l'extérieur. Une expo géante et des initiations peinture et crayon ont ravies tous les visiteurs.

EN 2009 LES DIVERTISSEMENTS SE SUCCEDENT…

Avec des soirées…

« Contée »
Vendredi 9 Octobre à 20h00
au Centre Culturel

« Salsa »
Samedi 17 Octobre à 20h00
au Centre Culturel

« Musique et Danses Tziganes »
Vendredi 6 Novembre
au Centre Culturel à 20h30

Soirée Cabaret Drolatique et Théâtral «Bison Ravi»
en hommage à Boris Vian
le vendredi 20 novembre
au Centre Culturel à 20h30

« Concert de Piano »
Dimanche 6 Décembre à 17h00
en l'église St Joseph

Et une expo…

« Tauromachie » du 6 au 22 Novembre à la ferme d'estrades par Jacques Bernard Came

… EN ATTENDANT CEUX DE 2010 !

PASSAGE JUDO UNIVERSITE : UN CLUB ECOLE ET UN CODE MORAL

Thierry de Redon est le directeur technique du Passage Judo Université (PJU) du Complexe Sportif Saint Germes. Entamant sa deuxième année à ce poste, il s'est fixé comme objectif de faire de ce club une grande école de judo et d'augmenter le nombre de licenciés d'année en année. Son but : se positionner dans les cinq premiers clubs d'Aquitaine d'ici cinq ans. Sa passion, son dynamisme et sa rigueur ont déjà porté le PJU à la première place départementale. Selon lui, il est primordial que le code moral du judo soit l'élément essentiel de l'esprit des licenciés. « Un combat se gagne plus psychologiquement que physiquement. C'est ça l'esprit du judo et c'est cela qui est capital à comprendre quand on pratique ce sport. »

Energie physique et mentale, entraide et prospérité mutuelle

Ce sport comporte en effet des notions fondamentales qui s'imbriquent les unes aux autres et participent à l'épanouissement des jeunes. A travers le judo et ses valeurs ancestrales d'amitié, de sincérité, de courage, d'honneur, de modestie, de respect, de contrôle de soi, de politesse, la jeunesse participe à ses progrès individuels qui passent par l'entraide et la notion de groupe, nécessaires et bénéfiques à la progression de chacun.

Jouer la carte de la jeunesse

En 2009, le club va intervenir dans les écoles à travers le Contrat Educatif Local mis en place par la municipalité et visant à offrir aux enfants passageois un maximum de choix dans la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle.
Un partenariat est également en train de voir le jour avec un lycée privé d'Astaffort.

Renseignements :
05 53 98 28 11
ou 06 37 61 05 61
Dojo au Complexe Sportif Saint Germes

L'école de la vie !

« Sur le tatami, c'est un bon moment que l'on partage, heureux d'être ensemble explique le directeur technique. Il y a une vraie fraternité entre nous et cette passion du judo, on a vraiment envie de la partager. »

Le Passage Judo Université est ouvert à tous, sans limites d'âges. D'ailleurs l'an passé, des parents accompagnant régulièrement leurs enfants au dojo, ont fini eux-mêmes par endosser le kimono !

BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE

Comme vous avez pu le constater, les travaux de gros œuvre sont terminés et la couverture isolation est réalisée.
La façade « livre ouvert » est en place ; les textes et les images qui la finalisent viennent d'être apposés.
Les menuiseries sont posées et les doublages et distributions sont en cours d'achèvement pour ensuite assurer la prestation revêtement sol et mur.
La totalité des travaux sera terminée fin 2009. Les voiries et réseaux divers seront réalisés début 2010.

RUE VICTOR DURUY

La deuxième tranche des travaux de la Rue Victor Duruy vient d'être achevée avec un prolongement des pistes piétonnes et cyclables du rond point côté hippodrome jusqu'à l'intersection de la rue Théophile de Viau qui ramène au Foyer de Burges. Une nette amélioration en matière de sécurité pour la circulation des enfants à l'entrée comme à la sortie du collège.

RENOVATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Les travaux de l'ancienne poste, local désormais dédiée à l'Ecole de Musique, ont été achevés début octobre.

AVENUE DE GASCOGNE

Réalisation d'une piste piétonne sur cette avenue, des feux de Bellevue jusqu'au lotissement de Beauregard.

RALENTISSEURS INSTALLES

Rue des Bleuets, rue Sacha Guitry et rue Chambelland

VOIRIE

Le lieu-dit « la Carrerasse » a subi une réfection de voirie et l'installation d'un portique pour interdire la circulation des poids lourds sur cette voie.

L'AGGLO RÉNOVE SES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Le Gymnase Théophile de Viau a bénéficié de travaux de réfection cet été :

En extérieur : réfection de l'ensemble des toitures, travaux en façade pour le remplacement des châssis détériorés (bardage).

En Intérieur : rénovation des sols du plateau sportif, changement des faux plafonds, remise au propre des peintures et mise en conformité du bâtiment pour accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les travaux effectués se sont élevés à 674 178 € (financement CAA 262 178 €, assurance 330 000 € et CNDS pour 82 000 €)

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

On ne vous dit pas tout...

En début de mandat, monsieur Barrull nous a dit souhaiter avoir face à lui une opposition constructive. Les élus de l'opposition le voudraient bien, mais comment être constructif quand l'information et la concertation sont inexistantes. Le droit à l'information supplémentaire légitime n'est pas respecté, la majorité se contente du minimum communicable et aucun dossier sérieux n'étaye les commissions.

Le dernier exemple en date remonte au conseil municipal du mois de juillet. Nous avions étés informés par les riverains de la rue Pierre Loti de la volonté de la municipalité de fermer l'accès à cette rue pour en faire une impasse. Soit, sur le fond l'affaire peut s'entendre, bien qu'elle implique une réflexion assez poussée sur le plan de circulation de ce quartier ainsi que sur les problèmes de sécurité qui en découleraient. Mais sur la forme, nous ne pouvons que nous opposer à de telles méthodes. En effet, il nous avait été dit lors de ce conseil municipal que la discussion était prématurée, que des réunions seraient organisées avec les riverains, que nous serions associés à ce projet... et finalement, le lendemain matin la rue était barrée et un panneau «voie sans issue» apposé...

Ces méthodes ont pour but essentiel de nous empêcher de travailler sereinement, elles dénotent également un déni de démocratie de la part de l'équipe actuelle vis-à-vis des Passageois.

A ce propos, nous tenons également à vous informer du refus de M.Barrull lors du dernier conseil municipal, de laisser l'opportunité à des membres de notre équipe de l'opposition de siéger à la CAA. Ce n'est pas notre façon d'imaginer la meilleure gestion pour notre commune. Ce sectarisme ne peut que nuire aux Passageois en les privant de la richesse de multiples propositions émanant de tous.

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

RECENSEMENT DE LA POPULATION > OBJECTIF 2010 : 10 000 !

« Le recensement, Chacun de nous y trouve son compte ! »

Pourquoi le recensement ?

Chacun sait que le recensement permet de connaître la population de la France et de ses nombreuses Communes. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs principales caractéristiques (âge, situation matrimoniale, profession, moyens de transports, etc…)

A l'échelle Communale, les résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus permettent à vos élus de mieux vous connaître et d'adapter les équipements et les services publics à vos besoins.

Votre réponse est importante : pour que la qualité du recensement en découle et celle des services que notre collectivité souhaite vous rendre.

Le recensement, une obligation légale et un acte civique

C'est, pour chacun d'entre nous, un acte civique et une obligation légale en vertu de la loi du 7 Juin 1951 modifiée.

Vos réponses sont strictement confidentielles

Les procédures de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) sont respectées. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Les statistiques qui en découlent sont anonymes. Aucun renseignement n'est diffusé aux autres organismes tels que les services fiscaux. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (agents recenseurs et personnels de Mairie) sont tenues au secret professionnel.

Quand et comment ?

Entre le 21 janvier et le 20 février 2010 toute la population de la Commune du Passage d'Agen sera recensée.

Un agent recenseur, recruté par la Commune, se présentera à votre domicile pour vous remettre les questionnaires de recensement. Il sera identifiable par une carte tricolore comportant sa photographie et la signature de Monsieur Jean BARRULL, Maire du Passage d'Agen.

Il vous suffit de lire et de compléter les documents qui vous seront remis. L'agent recenseur peut vous aider en cas de besoin. Une fois complétés, vous pouvez remettre vos documents, soit à l'agent qui reviendra les récupérer, soit à un voisin qui les lui remettra, ou bien les retourner directement à la Mairie.

Donc, pour que chacun de nous y trouve son compte, nous comptons sur votre participation active : merci de réserver votre meilleur accueil aux agents recenseurs et n'oubliez pas de remettre vos questionnaires dûment complétés avant le samedi 20 février 2010.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter le Service Réglementation et Affaires Démographiques de la Mairie au 05 53 77 18 77

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

DES ENGAGEMENTS À LA CONCRÉTISATION

Depuis notre élection en mars 2008, nous avons réalisé beaucoup de nos engagements de campagne :

Voiries bâtiments

- Livraison de la 1ère tranche de l'Ecole R. Bétuing
- Démarrage de la construction de la Bibliothèque Médiathèque
- Réalisation du rond-point avenue de la Marne.
- Poursuite des rénovations voiries, trottoirs et éclairage public (notamment la 1ère tranche de la rue du château d'eau)
- Mise en sécurité des abords du collège et rénovation de la rue Victor Duruy (avec la participation de la Communauté d'Agglomération)
- Installation d'un ascenseur au Centre Culturel

Social

- Réalisation d'un espace ludique pour la petite enfance à Ganet.
- Régimes d'aides :
  – à l'amélioration de l'habitat (mesures fiscales pour les travaux liés au développement durable)
  – aux « primo accédants » : Pass Foncier
  – à la construction de logements sociaux avec les bailleurs sociaux
- Achat d'un terrain pour la future Maison de retraite publique
- Achat d'un terrain pour le futur Pôle petite enfance
- Développement du bio dans les cantines
- Mise en place d'un service Solidarité seniors

Associatif

- Aide aux emplois associatifs (participation de la Commune portée à 30%)
- Amélioration d'équipements sportifs (2 courts de tennis et extension de la salle de tennis de table)

Sécurité publique

- Embauche d'un quatrième policier municipal (agent de surveillance de voie publique)
- Plan Communal de Sauvegarde.
- Poursuite de la mise aux normes des bâtiments publics et scolaires : école de musique, Restaurant du cœur, etc.

Cette importante liste non exhaustive des réalisations, montre le dynamisme de votre municipalité. Elles représentent un coût important mais essentiel à la commune, sa saine gestion et sont proportionnelles à sa qualité de vie. De ce fait, ces réalisations ont généré une raisonnable augmentation de la part communale des impôts ménages (taxes foncière et d'habitation). Néanmoins, cette augmentation représente seulement 1/3 de l'augmentation totale de votre feuille d'impôt, la part restante revenant, pour l'essentiel, au Conseil Général et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagère de la Communauté d'Agglomération.

Tout en continuant à travailler pour l'intérêt général et votre bien-être, votre municipalité poursuit son engagement dans la maîtrise des impôts locaux. Ainsi, un Pôle Petite Enfance regroupant toutes les structures enfances (halte-garderie, crèche et relais des assistantes maternelles) sera inscrite au budget 2010.

Nous reviendrons en détail sur le sujet des impôts dans le Passageois n° 35 en début 2010.